

Rapport des Activités du Secrétaire Assemblée Générale Ordinaire

Avant toute chose, peut-être savez-vous qu'au jour d'aujourd'hui, en mai 2018, nous avons très bon espoir d'ouvrir le lieu de vie en juillet de cette année. Mais c'est sur l'activité de l'année 2017 que nous devons nous attarder ici.

Le rapport d'activité doit permettre un état des lieux de ce qu'il s'est passé au cours d'un mandat, et ainsi permettre de mesurer l'écart avec ce qui était visé, mais aussi d'analyser un peu plus en distance. Les thèmes de travail qui ont animé les membres de l'association cette année peuvent globalement se répartir en trois axes principaux : les avancées quant à l'ouverture du lieu de vie en lui-même d'une part ; la réalisation de séjours d'accueils à Gandichoux et la veille sociale, d'autres parts.

Mais avant, faisons un petit rappel historique !

L'aventure d'ALIAS, c'est une histoire de « temps qui passe », mais un temps qui n'est pas le même, pour tous : le temps administratif, le temps politique, le temps associatif, le temps des bénévoles ...

Le calendrier notera tout de même 4 ans et demi, au compteur, depuis la création de notre association, le 1er Décembre 2013. C'est l'appel à projets du CD visant à la création de LVA sur le département qui en est l'origine, puisqu'il fallait une structure juridique pour présenter un dossier. Seul projet retenu par l'avis de classement de la commission de sélection, il s'ensuivit un premier arrêté d'autorisation et le début de la première démarche contradictoire qui durera 2 ans. Le projet n'était pas le même qu'aujourd'hui, de plus grande ampleur, avec une structuration en réseau entre des familles accueillantes et un local d'activités, à la journée. Il nécessitait pas mal d'investissements (300k€, environ), mais de nombreux partenaires s'y étaient engagés, au point de couvrir tous ces besoins. Et pourtant, ce projet avorta. Difficile de ne pas porter de jugements sur cette situation, aussi nous reprendrons les termes de Mr Pourchon, lors du rendez-vous qui clôtura définitivement ce 1er projet : « il y a un tel problème de communication entre vous (ALIAS) et nous (techniciens du CD) que plus personne ne s'écoute ou ne cherche à se comprendre ». Un autre constat, cependant : de l'appel à projets de 2013, il n'y eut donc aucune création de LVA.

Concernant le nouveau projet, l'ouverture du lieu de vie, des démarches ont été menées tout au long de l'année avec le Conseil Départemental (CD).

Suite à l'arrêt du 1er projet d'ALIAS, début 2016, Flavie Merveille, interpèle Monsieur Favier, maire de Saint Priest des Champs et Président de la Communauté de Communes, pour obtenir grâce à son appui, un RDV avec Mr Pourchon. En effet, il paraissait impensable à la porteuse du projet et aux membres de l'association de s'arrêter là, de ne pas pouvoir mener une activité d'accueil que ce soit à Gandichoux ou ailleurs. Une rencontre a donc eu lieu avec Monsieur Pourchon, Monsieur Favier et Flavie Merveille en octobre 2016.

Lors de cet entretien, Monsieur Pourchon a reconnu les difficultés qu'avaient rencontrées l'association avec les techniciennes du CD et propose à Flavie, qu'ALIAS reformule un projet plus petit et plus classique et cette fois-ci à Gandichoux.

En 2 mois, l'association réécrit un projet et le transmet fin décembre 2016 à Monsieur Pourchon.

En avril 2017, une rencontre avec Madame Labreux, directrice Famille, Enfance, Jeunesse du CD, a lieu à Gandichoux en présence des 7 membres du Conseil d'Administration. Nous y abordons le cœur du projet, des aspects techniques et éducatifs.

Ce n'est qu'en juillet que nous recevons un courrier du CD visant à entrer dans une procédure contradictoire. Démarche qui consiste à questionner ALIAS sur des termes techniques du projet : budget, prix de journée, organisation de l'accompagnement, etc... .

Il nous faudra attendre fin décembre 2017 pour, enfin, recevoir une réponse du CD, la copie d'un arrêté d'autorisation de création du lieu de vie. Une avancée vers l'accueil à Gandichoux.

La détermination, voir l'acharnement d'ALIAS, ainsi que la volonté politique affirmée de Mr Pourchon ("à nous d'être aujourd'hui en mesure de proposer d'autres solutions (...) de réinventer ces dispositifs qui restent relativement figés" ont certainement agi de concert pour cette saine évolution du paysage social du département.

Ce sont donc 4 lieux de vie et d'accueil qui devraient ouvrir en 2018.

Voilà donc en résumé le travail de l'année écoulé lié à notre relation avec le Conseil départemental.

Dans l'attente des avancées partenariales avec le CD et imaginant d'autres solutions d'accueil au cas où le projet n'aurait pas été autorisé, ALIAS cherchait donc à se faire reconnaître d'autres partenaires institutionnels. Cela est passé par un rapprochement avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ, concernant les enfants protégés au titre de faits délictueux) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (qui concerne notamment les accueils de loisirs des mineurs). Lors des différentes rencontres avec ces potentiels partenaires, nous leur faisons état des avancées avec le CD, et cherchions dans le même temps d'autres moyens d'organiser des accueils sur Gandichoux. Tant d'un point de vue administratif toujours (autorisation de séjours), que d'un point de vue éducatif. Il nous fallait continuer à chercher d'autres formes possibles d'existences pour le lieux de vie. Enfin, des professionnels de la pédopsychiatrie de Clermont Ferrand ont également été rencontrés.

Pendant ces démarches de projet, l'accueil continue à Gandichoux

Le second axe d'investissement de l'association fut donc la réalisation de séjours d'accueils à Gandichoux. Plus précisément, ces séjours ont été portés par Jean-Luc Mathieu et Flavie Merveille, dans le cadre du réseau CIVAM (centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) ou conventionné avec la DDCS. Tous ces séjours ont permis de continuer à faire de Gandichoux le lieu de passage et de vie partagée qu'il était déjà, en accueillant au cours de l'année trois adultes (*via : Armée du Salut, CCAS de Clermont & Halte du Coeur*), ainsi que deux mineurs (*placés en foyer éducatif par l'Aide Sociale à l'Enfance de la Loire*). Ce sont plus précisément ces séjours, 7 au total, qui ont trouvé échos dans les activités d'ALIAS. Ils ont pleinement pris leur place dans les échanges avec le conseil d'administration et par effet rebond a amené les membres de l'association à se questionner sur divers points (questionnements éducatifs et d'accompagnements, questionnements quant aux limites possibles de l'accompagnement proposé à Gandichoux, réflexion d'ordres stratégiques pour l'ouverture, etc).

Les orientations du mandat 2017 prévoyaient également l'investissement des membres sur une veille sociale et des actions collectives (séminaires, groupe de paroles aux parents, aux travailleurs sociaux, etc...) Le départ en cours de mandat de membres du CA, et surtout les avancées du projet, ont amené le CA à requalifier en cours d'exercice ses missions. L'ouverture du lieu de vie restant la préoccupation première. La veille sociale fut un élément qui a traversé tout de même l'activité de l'année. Ceci notamment par des échanges sur des expériences de financiarisation et de privatisation du travail social. Des échanges qui ont permis également de dire quelque chose de ce qui nous réunit, d'une certaine éthique du travail d'accompagnement.

Enfin, et pour clore ce rapport d'activité, l'année 2017 cela aura été également:

- Environ une réunion du conseil d'administration tous les mois.
- Un séminaire de deux jours au sein du conseil d'administration.
- Sept séjours d'accueil d'une dizaine de jours au total chacun (dans le cadre de la DDCCS et du réseau CIVAM).
- 22 adhérents (à ce jour).

En quelques mots, si nous évoquons l'activité de l'association pour cette année 2018, nous pourrions dire que l'association a pris à bras le corps un nouveau chantier depuis la parution de l'arrêté d'autorisation. Le chantier de l'ouverture concrète à venir avec tout ce que cela implique d'élaboration, d'organisation du lieu et de son fonctionnement. Depuis le début de l'année, le conseil d'administration se réunit toujours régulièrement, renforcé d'autres personnes ressources depuis peu, et la future équipe salariée se réunit également toutes les semaines.

Le Secrétaire

**Rapport Moral de la présidente
Assemblée Générale Ordinaire
exercice : Juin 2017 – Juin 2018**

Un rapport moral d'association a cet intérêt de poser chaque année un regard critique sur la concordance entre les actions menées par l'association et les valeurs morales définies en commun et inscrites dans ses statuts.

Les travaux qui ont été entrepris cette année par Alias se regroupent en 3 grands axes :

- le portage du projet : la démarche d'agrément / conventionnement Lieu de Vie avec le Conseil Départemental du Puy de Dôme,
- la recherche en reconnaissance d'ALIAS par d'autres partenaires institutionnels (Direction Départemental de la Cohésion Sociale, Protection Judiciaire de la Jeunesse, pédopsychiatrie ...),
- les séjours d'accueil, portés par Flavie & J-Luc, dans le cadre du réseau CIVAM, avec la volonté partagée de les inscrire dans les activités d'ALIAS.

Autrement dit, le rapport d'orientation, adopté lors de la précédente Assemblée Générale, n'a pas été suivi. En effet, au vue de nos relations difficiles avec le Conseil Départemental, nous avons décidé de ne pas formuler d'orientations. Car, après tout, nous avons réalisé toutes les démarches nécessaires et nous étions, semblait-il, subordonnés à la décision de la collectivité. Pour rappel, nous avons déposé notre dossier en Décembre 2016, rencontré la Directrice du service Enfance Famille, en Avril 2017 et depuis, dans **l'attente**.

Le courrier, reçu début Juillet « aurait pu » nous faire vaciller: dans le cadre de la démarche contradictoire, le Conseil Départemental nous adressait des remarques et des questions sur les termes de notre projet. Tout, absolument tout, y était remis en cause, du statut social de l'activité jusqu'à l'amortissement du véhicule

Face à cette nouvelle situation, où, enfin, il nous était signifié quelque chose, nous eûmes 2 réactions : - assumer nos fondamentaux et les défendre, ce fut l'objet de notre réponse. Nous pouvons accepter de faire évoluer des termes du projet mais, au départ, c'est bien notre projet que nous voulons mettre en place. Les évolutions devront pouvoir se justifier dans le cadre d'évaluations, sur des critères objectifs, et pour régler des dysfonctionnements avérés (et non supposés). Nous consentions, uniquement et malgré tout, à la préconisation du CD pour le prix de journée (140€, au lieu de 165€ prévu). Les arguments financiers nous semblaient devenir secondaires, et, après tout, nous ferions avec ce qui nous serait octroyé.

- et de se dire que la situation nous semblait être une redite de moments déjà vécus qui avaient toujours fini en impasses. Il nous fallait avancer. 4 ans de démarches administratives, de paperasses nous laissaient amères, et de côté par rapport à la mission première d'ALIAS et la raison de son existence, à savoir : l'accompagnement social de personnes en difficultés.

Et les sollicitations ne manquaient pas, avec plusieurs demandes par semaine émanant de toutes les régions de France et de toutes formes d'institutions (y compris les services d'Aide Sociale à l'Enfance d'autres départements). Il nous fallait y répondre, dans les cadres légaux à notre disposition. Il y eut ainsi 7 séjours courts (une dizaine de jours) autorisés et organisés dans le 2ème semestre 2017.

Nous en étions là, au mois de Décembre : nous avons répondu au courrier du Conseil Départemental, 5 mois auparavant, et nous étions, toujours, sans nouvelles.

Les différents séjours nous permettaient d'exercer et d'envisager un nouveau support à l'activité. Avec comme limite, le statut légal de l'accueil : si, pour les adultes, le problème ne se posait pas, pour les mineurs, nous étions limités, par le cadre des autorisations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, aux seules périodes de vacances scolaires.

Et, nous recevons l'arrêté d'autorisation d'ouverture, le 03 Janvier.

Et, dans la foulée, nous rencontrons les techniciennes du Conseil Départemental, le 23 Janvier. A notre grande surprise, tous les termes de notre projet initial sont admis. L'ouverture est prévue début Juillet.

Dès lors, nous sommes entrés dans la phase opérationnelle du projet : repérage et recrutement des salariés et intervenants, organisation administrative et comptable, coordination de l'accompagnement social.

En terme de démarches, nous sommes dans l'attente d'une convention de fonctionnement avec le Conseil Départemental et d'une visite de conformité du Lieu.

Le prochain exercice devrait donc voir la mise en place effective de l'activité avec l'arrivée des 3 jeunes, au cours de l'été et l'embauche des 4 salariés.

Mais qui y a-t-il à dire de tout cela, au terme de mon mandat, ce jour ?

Il semble que 2018 sera l'avènement d'un autre chapitre d'Alias par la mise en place effective de l'activité du Lieu de Vie et d'Accueil. Nous poursuivons donc notre chemin, avec toujours à l'esprit c'est 5 années de démarches, de négociations, de réflexions et d'échanges :

- la première chose qui vient à l'esprit c'est « **détermination** ». Quelque soit la suite d'ALIAS, son présent sera désormais toujours porteur de cette histoire, de ce qu'il a fallu mettre en œuvre et traverser pour en arriver là. Ce message est désormais inscrit dans l'ADN de notre association : Ne jamais renoncer devant un obstacle qui jalonne notre chemin car c'est à force d'obstination que l'on parvient à ses fins et c'est cette persévérance qui nous pousse à faire des pas de coté et nous rend plus pertinents. N'oublions jamais cet enseignement, et rendons-le constitutif de la démarche éducative.
- La deuxième notion est celle de « **l'innovation** », qui n'est pas et ne peut pas être un long fleuve tranquille. Le terme est largement galvaudé, mais, pour nous, il s'agit concrètement de cette volonté permanente de remettre les cadres en cause, de se méfier des « allant de soi », d'inventer et de créer pour s'adapter. A la veille de l'ouverture du LVA, et lorsque la vie quotidienne y prendra sa place, n'oublions jamais de saupoudrer l'ordinaire d'extraordinaire. C'est cet esprit d'innovation qui devra être le chemin de notre aventure.
- Et enfin, **vous, chacun d'entre vous**, administrateurs, adhérents, soutiens ... êtes un élément primordial de cette histoire. Tout ça part d'un concept, élaboré, dès la création de notre association, autour des réponses possibles et nécessaires pour les besoins d'un jeune. C'est le parti-pris d'accompagner le jeune au cœur même d'un tissu, d'un maillage social, d'un milieu porteur afin d'éviter toutes formes d'enfermement. Et, vous êtes présents, à nos cotés. Ainsi, vous légitimez notre intention et donnez la preuve que l'accompagnement social de jeunes en difficultés est l'affaire de tous. Ce ne sera pas si simple, mais déjà, nous voyons à quel point nos échanges, nos interactions sont une richesse pour ces jeunes qui nous seront confiés.

La Présidente

Rapport des Orientations du Conseil d'Administration
Assemblée Générale Ordinaire
exercice : Juin 2017 – Juin 2018

Enfin, cette année, nous formulons des orientations concrètes, opérationnelles, directement en lien avec la mise en place du projet LVA.

A ce jour, le contexte semble propice pour un démarrage effectif des activités, dès début Juillet. Rappelons ici, les grandes lignes du scénario qui se préparent et qui nécessiteront l'attention du prochain conseil d'administration :

- accueil d'un 1er jeune, signature du contrat de travail de Fabrice & Jean-Luc le 02 Juillet,
- accueil d'un 2ème jeune, le 09 Juillet,
- accueil d'un 3ème jeune, signature du contrat de travail de Fanny, le 27 Août et enfin,
- signature du contrat de travail de Flavie, le 03 Septembre.

Ainsi, à cette dernière date, les taux d'encadrement et de remplissage seront atteints. Le projet laissera sa place à un fonctionnement qui deviendra courant.

Un gros travail sera nécessaire pour cette mise en place, notamment : l'organisation pleine et entière du temps des salariés, la gestion administrative et financière de notre association, toutes les procédures liées à l'accompagnement des jeunes.

C'est le travail en cours, notamment avec la future équipe salariée, qui prend le temps d'élaborer, de construire, d'ores et déjà, des préconisations et des modes de fonctionnement. Qu'ils soient remerciés, ici, de leurs investissements et pour tout ce temps consacré, bénévolement, à cette longue mise en place. Il est clair que CA & équipe vont œuvrer de concert, dans la durée, et chacun devra s'épauler pour la réalisation de toutes les missions du LVA.

Les différents réseaux, évoqués dans le projet ALIAS, vont devoir s'animer. Et, si on en connaît les besoins, on ne connaît pas, encore, les niveaux de participation. Cette animation réseaux va nécessiter beaucoup d'attention, d'investissements, mais nous sommes persuadés qu'ils sont le cœur du projet et qu'ils justifient le temps à y consacrer. Il s'agit du réseau des animateurs, des maîtres de stage, des bénévoles, des partenaires institutionnels ... Souhaitons que cela puisse se mettre en place de façon interactive et dans la complémentarité.

Ceci nous amène à préciser que, selon le programme proposé, les 2 mois d'été doivent permettre, à la fois, de rencontrer ces jeunes qui vont nous être confiés, de connaître leurs besoins et de mettre en place concrètement l'organisation administrative, plus largement toute la vie quotidienne du LVA. Ainsi, dès la rentrée de Septembre, ALIAS continuera à solliciter ces réseaux. Aller très vite vers ces actions nous semble indispensable, aussi bien pour la nécessité de socialisation des jeunes, de leurs ouvertures sur le monde, et pour partager toujours plus de savoir-faire et de savoir-être.

Le CA propose également de créer un événement annuel afin de mobiliser et de faire croiser l'ensemble des partenaires d'ALIAS. Nous envisageons ce moment comme une élaboration collective, où chacun, jeunes, salariés, administrateurs, bénévoles, contribue à créer et partager l'émulation et à remercier les participants pour leurs investissements dans le LVA.

Pour conclure, ce deuxième semestre 2018 va nous propulser dans l'activité LVA. La question légitime du futur CA peut être « Mais, y êtes-vous prêts ? ». Ce que l'on peut en dire, c'est que nous avons mis toutes nos énergies pour anticiper, au mieux, le futur fonctionnement. Il y aura forcément des manques, des oublis ... Mais nous savons désormais, par l'expérience de nos mandats, que rien ne pourra résister à l'intelligence collective, par l'engagement partagé et le soutien de l'équipe professionnelle investie dans cette mission.

Nous avons conscience d'être en train de créer un modèle, atypique, innovant, ambitieux mais important, que ce modèle est une bonne réponse à des besoins sociaux et que cela justifie la nécessité de nos engagements.

Le Conseil d'Administration.